



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué

Troyes, 25 janvier 2021

Grenelle de l'éducation : destruction et capitalisation de l'éducation

Le Grenelle de l'éducation, grand cirque dirigé par Jean-Michel Blanquer, a fait connaître ses préconisations. Celles-ci poursuivent l'œuvre destructrice engagée par le ministre, tant sur les moyens alloués, les conditions de travail que le statut des personnels.

Premier volet : **casser l'éducation nationale en territorialisant les moyens**, en mettant les établissements en concurrence. Les PARE (Plan d'Autonomie et de Réussite d'Établissement) permettront au chef d'établissement de passer un contrat avec le rectorat et de mener des expérimentations dérogoratoires au code de l'éducation. Les établissements innovants seront récompensés : les personnels seront ainsi mis en concurrence et devront produire toujours plus de projets pour récolter des miettes. C'est la fin de l'éducation nationale, remplacée par une éducation territorialisée, inégale.

Deuxième volet : **renforcer le poids de la hiérarchie**, pourtant aux abonnés absents depuis 10 mois. Le grenelle prévoit en effet d'accorder encore plus de pouvoir aux chef-fes : recruter hors-mouvement (attaque contre le paritarisme, créations de postes-fléchés); entretien individualisé annuel pris en compte dans le PPCR. Dans les écoles, les directeurs-trices auront le statut de supérieur hiérarchique : choix des formations, participation au PPCR.

Troisième volet : **mépriser les personnels et leur professionnalité**. Aucune rémunération indiciaire n'est envisagée, alors que les personnels ont perdu 20 % de pouvoir d'achat depuis 1995. Le grenelle penche à l'inverse pour la distributions de primes sous la forme d'IMP, mettant ainsi les personnels en concurrence. De plus, le ministère prévoit de rajouter des missions supplémentaires aux personnels, des temps de concertations en plus de notre service ! Concernant les formations, adieu la liberté de choix, remplacée par des formations décidées d'en haut, sans rapport avec nos réels besoins. Les enseignant-es sont infantilisé-es, perçu-es comme incapables de connaître leurs besoins.

SUD Éducation C-A

15 bld de la paix, 51100 Reims

06.49.71.35.55

sudeduc.champ.ard@gmail.com

www.sudeducation-ca.org

Sud Éducation Champagne-Ardenne

Quatrième volet : **imposer le numérique, partout, tout le temps**. Le Grenelle propose, entre autres, la création d'un marché numérique de l'éducation (Edtech). L'éducation est ainsi réduite à un simple marché, dirigé vers la recherche toujours plus importante de profits. Les enseignants devront également posséder un équipement informatique minimum, sans compensation financière annoncée, hormis la fameuse prime d'équipement.

SUD éducation Champagne Ardenne refuse la poursuite de la casse du service public d'éducation et exige un vrai plan d'urgence pour l'éducation qui comprend :

- la titularisation de tous les précaires et des créations de postes aux concours .
- des créations d'établissements scolaires et de classes afin de pouvoir remplir correctement nos fonctions et accueillir dignement tous les élèves.
- l'autogestion des établissements par les personnels et la fin de l'autoritarisme des petits chefs: nous travaillons, nous décidons !
- une hausse immédiate des salaires d'au moins 20 % pour compenser les pertes dues à l'inflation.